

Bastogne, le
25 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN PLAN COMMUNAL POUR MIEUX CONNECTER LES VILLAGES À LA VILLE

La mobilité est au cœur des préoccupations du Collège communal. Des investissements sont d'ailleurs régulièrement réalisés dans des aménagements urbains favorisant l'**accessibilité**, la **sécurité routière** et la **mobilité douce** sur le territoire de Bastogne. Pour agir en la matière de façon pertinente et cohérente, la Commune s'aide d'un outil stratégique - le Plan Communal de Mobilité (PCM) – dont la troisième et ultime phase sera présentée au prochain Conseil communal.

Un plan communal de mobilité est un outil permettant d'orienter et de planifier des projets et des actions concrètes pour améliorer la mobilité d'une commune.

À Bastogne, celui-ci a été réalisé sur base d'observations et de recherches de plusieurs acteurs, comme les services communaux (mobilité, travaux, urbanisme, stationnement..., les autorités communales, la Police, le TEC, la SNCB, Infrabel, le Service Public de Wallonie (aménagement du territoire, routes) ou encore, les services provinciaux.

La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), qui réunit des membres délégués par le Conseil communal ainsi que des citoyens, a également pris part aux discussions.

Après les deux premières phases (diagnostic et fixation d'objectifs), le PCM de Bastogne est arrivé à sa phase 3 : le plan d'actions.

Celui-ci comprend :

- des propositions de développement et d'amélioration des différents réseaux de déplacement ;
- des actions concrètes, comme des aménagements de voiries ;
- des mesures relatives à la gestion de la mobilité sur le territoire.

Au travers de son PCM, la Commune de Bastogne poursuit plusieurs objectifs, dont notamment :

Promouvoir les modes actifs en tant qu'alternatives à l'usage de la voiture

- **Piétons** : développer davantage les zones piétonnes à proximité des commerces/écoles ainsi qu'au sein des quartiers résidentiels et des villages ; sécuriser les traversées piétonnes...
- **Cyclistes** : créer un réseau connectant tous les villages et le centre-ville et baliser des itinéraires pour favoriser l'usage du vélo au quotidien ; augmenter le nombre d'emplacements de stationnement et garantir la sécurité des vélos, dans les parkings publics et près des logements...

Optimiser l'offre en transports en commun (bus, trains)

Étudier les potentialités du RAVeL pour le développement d'un axe multimodal rail-vélo ; améliorer l'accessibilité des arrêts de bus, les temps d'attente...

Gérer le trafic routier

Réorganiser la signalétique ; poursuivre la sécurisation des carrefours dangereux et des entrées de villages...

Gérer le stationnement pour une meilleure qualité de l'espace public

Augmenter la rotation du stationnement en centre-ville ; tirer parti des initiatives en matière de covoiturage...

Réduire l'usage de la voiture dans la mobilité scolaire

Inciter le plus possible à l'usage des modes doux ; sensibiliser les parents à l'utilisation des pratiques de déplacement alternatives ; protéger les écoles du trafic de transit, des vitesses excessives et autres nuisances...

Limiter le trafic des poids lourds dans le centre-ville

Créer des espaces de stationnement réservés aux poids lourds ; créer des zones de livraison en centre-ville...

Valoriser les concepts de SmartCity et SmartMobility (Ville et mobilité intelligentes)

Informers les usagers via des applications mobiles ; gérer les places de stationnement en voirie et le paiement par GSM ou internet ; signaler en temps réel les parkings disponibles, contrôler les feux de signalisation...

Après avoir invité les citoyens à exprimer leurs avis et remarques via une enquête publique fin 2021, le plan d'actions élaboré dans le cadre du PCM sera officiellement proposé au Conseil communal de ce 31 mars 2022.

Ce plan est une véritable feuille de route qui fournit, non seulement une vue d'ensemble de la mobilité au sein de la commune, mais qui liste aussi, les actions à opérer sur le court, moyen et long terme pour optimiser la mobilité et sécuriser les déplacements de tous les usagers des routes, sur l'ensemble du territoire.

CONTACT PRESSE

BENOÎT LUTGEN – bourgmaster@bastogne.be – 0496 21 68 46